

Le **Laboratoire de Rennes** regroupe une douzaine de personnes, chargés de mission de la DDEC, enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, chefs d'établissement, personnels de vie scolaire... Il participe à la thématique de travail nationale du réseau des Labos, « la parole de l'élève », en observant et analysant diverses initiatives menées dans des établissements d'Ille-et-Vilaine :

- Les Conseils d'élèves
- Les temps de lecture institués (« Silence, on lit ! », le « Quart d'heure lecture », ...)
- L'aménagement des temps et des espaces « hors cours » dans les collèges et les lycées
- La mise en œuvre d'une commission diocésaine des élèves

Notre questionnement :

Comment la parole de l'élève est-elle écoutée et prise en compte dans la mise en œuvre et l'évaluation de l'initiative ?

Nos observations en cours ou à venir :

Depuis un an, nous avons recensé un certain nombre d'initiatives prises dans des établissements, voire au niveau diocésain, et nous commençons à aller les observer.

Les conseils d'élèves

Les lieux d'observation :

- À l'école élémentaire : école St-Joseph de Guignen
- Au collège : collège St-Joseph de Martigné-Ferchaud. Toutes les heures de vie de classe sont des conseils d'élèves. Le PP est là comme témoin et comme garant.

Des questions partagées :

- ➔ dans un même établissement, les heures de vie de classe sont-elles menées de la même façon dans toutes les classes ?
- ➔ les élèves sont-ils associés à la construction de ces temps ? en sont-ils acteurs ? voire initiateurs ?
- ➔ quels sont les effets en termes de construction de compétences pour les élèves ?

Les temps de lecture

Les lieux d'observation : il s'agit d'établissements dont nous savons qu'ils pratiquent ces temps de lecture, avec différentes modalités de mise en œuvre. Pas encore d'observations réalisées au sens strict du terme.

- Écoles de Guignen et Maën Roch
- Collèges de Combourg, Mordelles, St-Méen, Martigné-Ferchaud, St-Aubin du Cormier, ...
- Lycée Ozanam à Cesson-Sévigné, au LP.

Les constats déjà rapportés par les acteurs :

- Difficile au début, il a fallu batailler, mais aujourd'hui les adultes souhaitent qu'on continue. Quid des jeunes ?
- c'est du temps pour soi, ce qui emporte l'adhésion d'un très grand nombre d'élèves.
- Il peut y avoir des « moins convaincus que d'autres » parmi les adultes, et du coup des attitudes qui ne sont pas très « soutenantes ».
- À Ozanam, envie de « tirer les élèves vers le haut » au sein de l'équipe Vie scolaire, qui propose également aux élèves une citation par semaine.
- Problématiques : besoin qu'on leur apporte des livres, parce qu'ils n'en ont pas assez chez eux, voire pas du tout ; nécessité de renouveler le fond mis à disposition.
- Des enfants qui ne lisaient pas du tout vont au CDI emprunter des livres ou ont demandé dans leur famille qu'on leur en achète.

Les temps « hors cours » et l'aménagement des locaux dits de permanence

Nous avons connaissance d'établissements, collège et lycée, qui ont fait évoluer leur organisation et/ou l'aménagement de leurs locaux dits de permanence. Un certain nombre de questions se posent, auxquelles nous souhaitons pouvoir répondre, au moins partiellement :

- Comment s'organisent les temps et les lieux « de permanence » au collège et au lycée ?
- Lorsqu'un établissement fait évoluer cette organisation et ces lieux, quelle était l'origine de la décision ? que voulait-on « faire autrement », pourquoi et pour quoi ?
- Qui décide de l'organisation de ces temps ? quelles propositions alternatives leur sont faites ? quelle implication des enseignants ? de la vie scolaire ?

La future Commission diocésaine des élèves

Cet objet est également un objet privilégié d'observation au sein du groupe national « la parole de l'élève », surtout lorsqu'il s'agit de la création d'une telle instance.

À venir, un rassemblement des lycéens breilliens¹ en avril 2020 autour de la responsabilité en partage.

Nos questions :

- quel est le souhait de l'Institution : une rencontre, une instance ? pour faire quoi ?
- Si une instance est créée, niveau lycée seulement ? collège et lycée ? école, collège et lycée ?
- Qui la pilote ?
- Quelle prise en compte de la parole qui remonterait de cette instance ? Par qui ?

¹ Habitants d'Ille-et-Vilaine